



Emploi

Chiffres de l'emploi au mois de juillet 2013

Le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A inscrits à Pôle emploi s'établissait à 80 007 personnes fin juillet 2013 en Gironde, soit -2,4% par rapport au mois précédent et +9,2% sur un an. En Aquitaine, il diminue de -1,7% par rapport au mois dernier. Toutes catégories confondues (A, B, C), la hausse du nombre de demandeurs d'emploi à fin juillet 2013 en Gironde est de +0,3% par rapport au mois précédent et de +8,6% sur un an, avec un total de 121 855 personnes. En Aquitaine, ce nombre varie par rapport au mois précédent de +0,7% et de +8,5% sur un an.

[Consulter les chiffres de l'emploi](#)

Les emplois d'avenir montent en puissance

Le 31 juillet dernier, un cap a été passé avec le franchissement du 2000ème emploi d'avenir signé en Aquitaine. A la date du 5 septembre, la région compte 2476 emplois d'avenir dont 2317 dans le secteur non-marchand et 159 dans le secteur marchand. La région réalise ainsi près de 58% de son objectif global : 4275 contrats signés d'ici fin 2013. En Gironde, la progression se poursuit avec près de 1000 emplois d'avenir signés sur les 2239 fixés. Les emplois d'avenir permettent aux jeunes peu ou pas qualifiés d'accéder au travail. Ils sont financés par l'Etat à hauteur de 75% (secteur marchand) et 35% (secteur non-marchand) de la rémunération brute du SMIC.

[Lire le communiqué de presse](#)



Agriculture, viticulture

L'Etat se mobilise pour les viticulteurs et les agriculteurs sinistrés par les intempéries

Suite aux violents phénomènes de grêle qui ont touché l'entre-deux-mers la nuit du vendredi 2 au samedi 3 août, un groupe de coordination, composé des services de l'Etat, des collectivités et de la profession agricole, s'est réuni pour la première fois le 8 août dernier, pour mettre en place des mesures d'aide aux viticulteurs et agriculteurs sinistrés. Le point sur les dernières mesures est disponible dans une rubrique dédiée sur le site www.gironde.gouv.fr.

[Lire le communiqué de presse](#) ; [consulter la page dédiée](#)



Aménagement, infrastructure

Mise à 2x3 voies de la rocade bordelaise

Le 23 juillet dernier, Michel DELPUECH, Préfet de la région Aquitaine, Préfet de la Gironde a présenté aux côtés du Président de la Communauté Urbaine de Bordeaux, un état des lieux du dossier de bouclage de la mise à 2x3 voies de la rocade bordelaise. A cette occasion, une convention a été signée entre l'Etat et la CUB qui permettra de mobiliser 4M€ (50% Etat et 50% CUB) pour réaliser la totalité des études nécessaires au bouclage de la mise à 2x3 voies.

[Lire le communiqué de presse](#)

Le nouveau stade de Bordeaux sur la voie de l'homologation

Par courrier du 12 juillet dernier, le Préfet a fait part à la société Stade Bordeaux Atlantique (SBA) et à la ville de Bordeaux, des avis favorables de la Commission départementale de sécurité et d'accessibilité (CCDSA) et de la Commission nationale de sécurité des enceintes sportives (CNSES), concernant le dossier d'homologation du nouveau stade. Deux formalités restent à faire en vue de l'homologation : la production de différentes attestations et une visite sur site de la commission de sécurité.

[Lire le communiqué de presse](#)



Cohésion sociale

Visite de la Banque Alimentaire de Bordeaux

Michel DELPUECH, Préfet de la région Aquitaine, Préfet de la Gironde, s'est rendu à la Banque Alimentaire de Bordeaux et de la Gironde pour rencontrer les 180 bénévoles et les salariés qui oeuvrent chaque jour contre la pauvreté et la malnutrition. A cette occasion, il a annoncé qu'une subvention de 22 500€ serait accordée à la Banque Alimentaire, ainsi que 22 500€ pour les Restos du Coeurs et 13 800€ pour l'association Saint-Vincent de Paul.

[Lire le communiqué de presse](#)



Sécurité

Les évacuations de squats se poursuivent dans l'agglomération

Durant l'été 2013, 14 squats ont été évacués dans l'agglomération bordelaise, dont l'emblématique squat de l'Avenue Thiers, qui comptabilisait 153 ressortissants bulgares. Avec le concours de la Direction Départementale pour la Cohésion Sociale (DDCS), environ 240 ont pu bénéficier de la Maîtrise d'Oeuvre Urbaine Sociale (MOUS), permettant aux personnes ayant la volonté et la possibilité de s'intégrer, d'être hébergées et suivies. Depuis le début de l'année, 49 squats ont été évacués suite à des décisions de justice. Ces évacuations sont encadrées par la circulaire du 26 août 2012 relative à l'anticipation et à l'accompagnement des opérations d'évacuation des comportements illicites.

[Lire le communiqué de presse relatif à la circulaire du 26 août](#)

Deux nouveaux radars implantés pendant l'été

Depuis le 15 juillet, un nouveau radar fixe est implanté à Vayres sur la RN89 dans le sens Libourne-Bordeaux, sur une portion limitée à 110 km/h : il porte à 25 le nombre de radars fixes en Gironde. Le 3ème radar discriminant girondin, différenciant les catégories de véhicules, a quant à lui été mis en service le 24 juillet sur l'autoroute A10, dans le sens Paris-Bordeaux au niveau de l'aire de repos de l'Estalot. Ces deux radars sont précédés d'un panneau d'information pour signaler leur présence.

[Lire le communiqué sur le radar de la RN89](#); [lire le communiqué de presse sur le « radar discriminant »](#)



Environnement

Editrans : lancement de la procédure de consignation

Spécialisée dans le tri et le transit de déchets à Bassens, cette société exerce depuis 3 ans sans autorisation ses activités en mettant en danger le bon écoulement des eaux dans un secteur sujet au risque d'inondations. Le Préfet a donc pris le 7 mars dernier un arrêté donnant un délai de 4 mois à l'entreprise pour stopper l'activité et nettoyer le site. Les termes de l'arrêté n'ayant pas été respectés à l'issue du délai, une procédure de consignation a été engagée. Le Préfet a fait savoir qu'il restait très attentif à la situation des salariés et au respect de leurs droits.

[Lire le communiqué de presse](#)

Restriction des prélèvements sur des petits cours d'eau du bassin versant de la Dordogne

Les fortes températures du début du mois de juillet et l'absence de précipitation jusqu'aux récentes vagues d'orages ont impacté le régime des petits cours d'eau à tarissement naturel rapide. Ainsi, suite à la réunion de la cellule de gestion et de préservation de la ressource en eau de la Gironde, Le Préfet a pris un arrêté qui interdit tous les prélèvements sur le bassin versant du Seignal et restreint les prélèvements sur les bassins du Lysos, de la Gamage, de la Barbane et du Palais, certains jours de semaine.

[Lire le communiqué de presse](#)

En Bref :

- 4 nouvelles propriétés ont été acquises par l'état suite à la tempête Xynthia... [Lire la suite](#)
- La première pierre de la Gendarmerie de Macau a été posée le 11 juillet dernier... [Plus d'infos](#)
- Le Préfet a reçu la délégation Anatole France sur les demandeurs d'asile : [lire le communiqué de presse](#)
- Eric de Wispelaere a pris ses fonctions de sous-préfet de Libourne le 3 septembre... [En savoir plus](#)
- Le colonel Ghislain Rety a remplacé le 1er août le colonel Xavier Ducept à la tête du groupement de Gendarmerie de la Gironde

Une question ? Une suggestion ? Vous souhaitez vous inscrire à notre liste de diffusion pour recevoir notre Lettre d'actualité ?
Contact : Bureau de la Communication Interministérielle de la Préfecture, pref-communication@gironde.gouv.fr



webmestre - www.gironde.gouv.fr



Suivez l'actualité de l'Etat en Aquitaine et en Gironde sur Twitter